



**COMMUNIQUE N° 2025-004 DU COMITE INTERMINISTERIEL DE GESTION
DES CRISES ET CATASTROPHES**

Situation des inondations et des assistances aux sinistrés

A l'issue de la réunion du Comité Technique du Comité Interministériel de Gestion des Crises et Catastrophes, tenue le 24 juillet 2025 au CECOGEC, il ressort, l'absence de nouveau cas d'inondation courant la semaine écoulée.

La situation cumulée demeure à **13 cas d'inondation, 03 cas de foudre, 01 cas de vent violent**, avec un total de **10 cas de pertes en vies humaines et de 440 ménages touchées soit 3 870 personnes sinistrées**.

Le Gouvernement présente ses condoléances les plus attristées aux familles éplorées, et est à pied d'œuvre pour porter assistance aux populations affectées.

Pour minimiser les conséquences des inondations au cours de cette année, les actions anticipatoires se poursuivent à travers :

- la mise en place des piquets d'intervention rapide dans toutes les unités de Protection Civile ;
- la réalisation de la première édition de la plateforme de Dialogue National sur les Actions Anticipatoires ;
- la poursuite des travaux de curage des collecteurs et des caniveaux dans les centres urbains sur tout le territoire national ;
- l'élaboration des messages « sms » de sensibilisation, à diffuser à travers les opérateurs téléphoniques ;
- la mise en œuvre des études hydrologiques et topographiques de détermination des seuils d'alerte aux inondations avec implémentation de balises tricolores ;
- la mise en place et formation de Comité de veille dans les localités de Toya, Kourioume, Tombouctou ville, Kayes ville, Mondi-Kame et Ba-Kame ;
- la diffusion des messages de sensibilisation sur les radios, les télévisions, dans la presse écrite et via l'application digitale SOS Sécurité.

La situation météorologique reste largement dominée par des activités pluvio-orageuses d'intensité faible à modérée dans la majeure partie du pays. Cependant, il faut noter que la rareté des pluies et aussi de faibles quantités de pluies sont enregistrées dans certains endroits.



Toutefois, la vigilance reste de mise, car d'importantes quantités de pluies sont prévues par endroits avec des risques d'inondations très élevés.

La situation hydrologique demeure marquée par la poursuite de la montée des niveaux des cours d'eau du Mali. Les hauteurs d'eau observées sont supérieures à celles de l'année dernière à la même date sur la majorité des cours d'eau. Il n'existe pas de risque significatif immédiat lié aux débordements des cours d'eau.

A cet effet, les populations sont invitées à la vigilance et à la mise en œuvre de mesures visant à réduire les risques d'inondations, à travers le respect des consignes suivantes :

- libérer les emprises et les voies d'écoulement des eaux ainsi que les zones à risque d'éboulement ;
- ne pas s'engager sur une route ou une ruelle inondée à pied comme en voiture ;
- ne jamais s'approcher des berges d'un cours d'eau en crue, ou d'un canal d'évacuation d'eau comme les caniveaux ;
- ne pas s'arrêter sur un pont que ce soit à pied ou en voiture ;
- ne pas utiliser un para soleil à la place d'un para pluie sous un orage ;
- en cas de forte pluie, s'abriter dans un bâtiment ou un espace couvert et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque d'être foudroyé.

Bamako, le 25 JUIL 2025



Chef de centre,

Colonel SP Issa Raoul Dana DABO

Chevalier de l'Ordre National



Pour les alertes (Protection civile : 80001201 ; Police Nationale : 80001115 ; Gendarmerie Nationale : 80001114 ; Garde Nationale : 80001125 ; CECOGEC : 80 331)